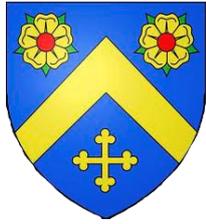
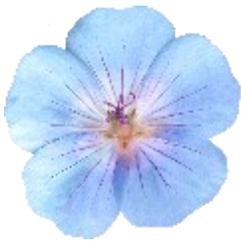


2021



COMMUNE DE
Compertrix

Visite du jury régional - 7/07/2021



Sommaire



| | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| - Page d'accueil | 1 |
| - Sommaire | 2 |
| - Plan de la commune | 3 |
| 1- Présentation de la commune | 4 |
| a) Le patrimoine historique | 5 |
| b) Le patrimoine végétal | 6 |
| c) Les surfaces des espaces verts | 7 |
| 2 - Les objectifs, la stratégie d'aménagement | 8 |
| a) La démarche de valorisation de la qualité environnementale | 9 |
| b) Sensibilisation des habitants dans cette démarche..... | 10-11 |
| 3- Le patrimoine paysager, choix et orientations | 12 |
| 4 - Le développement durable et cadre de vie | 13 |
| a) La gestion différenciée | 14 |
| b) Les espaces naturels | 15-16 |
| c) Nos projets futurs | 17 |
| - Blason | 18 |
| - Fleurissement à Compertrix | 19 |



1 - Présentation de la commune



Mairie



Eglise Saint Nicolas

Située dans la **région Grand Est**, anciennement la **région Champagne-Ardenne**, et plus précisément dans le **Département de la Marne**, la commune de Compertrix fait partie de l'arrondissement de Châlons-en-Champagne ainsi que, plus localement, du canton de Châlons-en-Champagne -1.

La commune est implantée sur la rive gauche de la Marne, et s'étend sur 4,8 km², elle compte **1555 habitants** au 1 janvier 2018 soit une densité de 324 habitants au km²

Compertrix fait partie de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (**Châlons-en-Champagne Agglo**) et culmine à 90 mètres d'altitude.



Compertrix est une commune périphérique très proche de Châlons-en-Champagne. Elle bénéficie d'un art de vivre à la campagne. Les habitants s'y sentent bien. Elle présente un attrait certain pour de futurs propriétaires.

La rivière **Marne** et la **Coole** sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune.

La rivière Marne présente un atout majeur pour la quiétude et le bien-être des habitants et a fait l'objet d'une valorisation du site en 2014 et 2015.

Le maire actuel se nomme Pascal LEFORT, 4^{ème} vice-président à la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CA)



COMMUNE DE
Compertrix



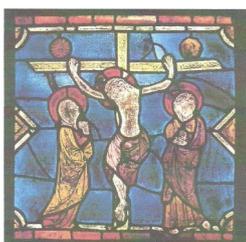
La commune est labellisée 3 fleurs depuis 2004

Visite du jury régional - 7/07/2021



a) Le patrimoine historique

- *Le patrimoine ancien est essentiellement situé dans la rue du Village où se trouve l'église du 12ème siècle et les habitations construites en craie.*
- *L'église Saint Nicolas date de 1279 .
Un vitrail de cette époque se trouve au musée municipal de Châlons en Champagne ainsi qu'un Christ aux liens de bois sculpté datant du 16 ème Siècle.*



- *Les fouilles archéologiques de l'I.N.R.A.P. :*

Lors de fouilles préalables à la construction d'un futur lotissement, il a été découvert que « La voie Agrippa » passait à droite de la route principale, route de Blacy. Des fossés successifs ont été trouvés avec des témoignages datant de 100 à 400 ans après JC.

Des tombes datant de l'antiquité (Bas Empire Romain) vers 400 avant JC ont été exhumées, tombes d'enfants et de nourrissons uniquement contenant des vases en poterie, en verre et des bracelets.

Des fosses de chasse datant du néolithique (- 5000 ans) et quelques unes du mésolithique (- 8000 ans) ont été découvertes.

*Le plus remarquable fut la découverte dans un enclos trapézoïdal d'un **mausolée** datant de l'époque romaine en très bon état de conservation.*

Actuellement remisé dans les réserves de l'INRAP, sa mise en valeur est problématique dans la mesure où il ne peut être laissé à l'air libre. Une réflexion est en cours, pour le valoriser.





b) Le patrimoine végétal

Depuis 1992, date de la création de massifs le long de la route de Blacy et en 1993, lors de la première inscription au concours départemental des villes et villages fleuris, la commune a augmenté ses surfaces fleuries et arborées.



Les nouveaux quartiers réalisés par des promoteurs privés ont été valorisés par des plantations d'arbustes à fleurs et de vivaces.



La politique actuelle de la commune repose sur la plantation de végétaux durables qui nécessitent peu d'arrosage.



En effet, la principale économie d'eau est celle que l'on ne consomme pas. Tout au long de ce livret, seront présentés nos objectifs visant à respecter les préceptes du développement durable et préserver un cadre de vie agréable pour les compertriats.

Visite du jury régional - 7/07/2021



c) Les surfaces des espaces verts et celles entretenues par les services

Les services techniques dédiés entre autres à cette mission sont composées de 3 personnes y compris le responsable des services.



Les surfaces des espaces verts s'élèvent à 9 ha 87 a 24 ca dont une partie, 1 ha 90 a et 485 ml de haies sont sous traités à un prestataire privé :

ESAT (établissement et service d'aide par le travail), assuré par des personnes déficientes.



Les talus très en pente sont également entretenus par un professionnel doté de matériel spécifique.

Tous les autres espaces verts ainsi que les massifs sont entretenus par les personnels techniques de la commune.



Visite du jury régional - 7/07/2021



2- LES OBJECTIFS, LA STRATEGIE ET LES PLANS D'AMENAGEMENT

Massifs autour de la Mairie



Visite du jury régional - 7/07/2021



a) La démarche de valorisation de la qualité environnementale

Depuis 1992 et 1993, date de la 1ère inscription au concours départemental des Villes et Villages Fleuris, la commune s'est attachée à rendre agréable son environnement avec pour objectif de toujours faire mieux tout en maîtrisant les dépenses.

Les aménagements ont été réalisés au cours du temps en fonction des opportunités.



C'est ainsi que l'expropriation et l'acquisition des terrains rue basse le long de la voie ferrée ont permis de créer un square et de valoriser l'entrée du village.



Visite du jury régional - 7/07/2021



b) Sensibilisation des habitants dans cette démarche -1-

- Participation des enfants des écoles et des habitants à l'opération « Nettoyons la nature » depuis 2004.

Nettoyons la nature!



- Organisation d'un « Salon fleurs nature et jardins puis gourmandise » depuis 2005, tous les 2 ans.
Nous en sommes à la 8ème édition.



Des expositions et ateliers permettent d'aborder différents thèmes sur l'entretien du végétal, le compostage, les déchets etc...



- Concours communal annuel des maisons fleuries des habitations de la commune avec une remise de prix se déclinant en une visite de jardins remarquables.



Visite du jury régional - 7/07/2021



b) Sensibilisation des habitants dans cette démarche -2-

- Sensibilisation des enfants des écoles au monde animal par la fabrication de mangeoires à oiseaux et d'un hôtel à insectes installés dans l'enceinte de l'école maternelle.
- Participation de l'école maternelle à la semaine de développement durable en mai 2019 (découverte des abeilles, poussins, etc).



- Atelier jardinage bio à l'intention des enfants dans le cadre des activités périscolaires pour les enfants de l'école élémentaire.
Ruchers implantés dans une maison communale située en bord de Marne.



- La promotion du label a été mise en place sur les panneaux d'affichage d'entrée et de sortie de commune, sur le site internet, sur tous les documents administratifs ainsi que sur le journal « Compertrix-infos » qui paraît 3 fois par an .



Visite du jury régional - 7/07/2021



3- LE PATRIMOINE PAYSAGER, CHOIX ET ORIENTATIONS

Depuis les années 2008, la commune a opté pour un choix de fleurissement différent : réduire le fleurissement estival composé uniquement de fleurs annuelles par la mise en place de plantes vivaces.

Tous les travaux de rénovation des rues ont été repensés dans cette optique.

2009 : rénovation de la maison des associations et de la cour : mise en place de jardinières plantées d'arbustes d'ornement.

2010 : réfection du parvis de la salle polyvalente : plantations de plantes vivaces dans les massifs et au sol.

2011-2012 : réaménagement complet avec effacement des réseaux de la rue Roger Salengro : création de 19 massifs plantés d'arbustes d'ornement, de rosiers et de plantes vivaces.

2015-2016 : travaux d'aménagement du quartier des Tamaris tranche 1 avec enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, réfection de la voirie. Création d'une haie et de massifs plantés d'arbustes d'ornement, de rosiers et de plantes vivaces.

2017-2018 : Suite des travaux du quartier des Tamaris, tranches 2 et 3. Le même traitement paysager a été appliqué.

2020 : reboisement de la route de Blacy et plantation de tous les massifs en arbustes d'ornement et plantes vivaces.

2021 : plantation de fleurs vivaces dans 4 massifs en pleine terre.

A noter que lors de la reprise de 3 lotissements privés dans le domaine communal, des plantations d'arbustes à fleurs ont été réalisés. La prise en charge par la commune a été complète en matière de végétalisation.

Le fleurissement en fleurs annuelles subsiste dans les endroits stratégiques (devant la mairie etc...) et non dangereux pour le personnel lors des opérations d'arrosage.

Ces endroits font l'objet d'un fleurissement automnal et hivernal, de sorte que l'ensemble de la commune n'a plus aucun terrain non végétalisé pendant cette période.

Une expérimentation est en cours avec la plantation de lierre sur 2 sentes piétonnières afin de limiter le désherbage manuel.



4- LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE



Visite du jury régional - 7/07/2021



a) La gestion différenciée

En 2016 la commune s'est engagée à accéder au niveau 3 de la charte d'entretien des espaces publics afin d'établir un plan de gestion différencié zéro phyto.



L'étude a été confiée à la FREDON.

Une charte a été signée le 27 janvier 2017 et la municipalité a établi un plan d'investissement en matériels.



Depuis la commune n'utilise plus aucun produit phyto sanitaire sauf dans les cimetières. Le désherbage se fait à l'aide d'un réciprocatrice, de débroussailleuses à fil et à batterie ainsi que manuellement, à la binette.



Les fertilisants employés sont l'osmote, le fumier de bovin et du bio fertil.

L'eau d'arrosage est issue d'un puits utilisé pour une pompe à chaleur.

Visite du jury régional - 7/07/2021



b) Les espaces naturels -1-

Les bords de Marne : l'aménagement a été réalisé en partenariat avec la communauté d'agglomération de Châlons-en Champagne.

Il a consisté en l'acquisition de terrains, de l'expropriation d'un verger dont les arbres fruitiers ont été conservés, la réalisation d'une rampe de mise à l'eau pour les bateaux (pêcheurs et services de secours), la création d'une piste cyclable ainsi que l'aménagement d'une aire de pique-nique.



Une étude récente a été réalisée pour poursuivre cette réalisation avec pour objectif de relier « les jardins » de Châlons en Champagne avec le domaine de Coolus .

Des activités ludiques en relation avec l'eau sont prévues. Ce projet a été mis en sommeil suite à la fin de mandature et devra faire l'objet d'une prise en compte par la communauté d'agglomération, seule compétente en matière d'aménagement des espaces naturels et du tourisme.

A noter que tous les ans a lieu en juin, la fête des bords de Marne dans un esprit « guinguette ». Cette manifestation connaît un vif succès.



Visite du jury régional - 7/07/2021



b) Les espaces naturels -2-

La Noue de la Pâture:

Situé en rive droite de la Marne, ce site en zone humide naturelle d'une superficie de 3 hectares est constitué en grande partie d'un étang. Afin de préserver cet espace naturel et de biodiversité, une convention de gestion a été signée avec le conservatoire des espaces naturels de Champagne Ardenne et la fédération de pêche de la Marne (création d'une frayère à brochets).



Aspergette ornithogale des Pyrénées.



Visite du jury régional - 7/07/2021



C) Nos projets futurs

- Un plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux avec pour objectif de terminer l'opération au cours de cette mandature.
- Projet d'atlas de la bio diversité communale porté par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.
- Poursuite de l'aménagement des bords de Marne.
- Etude paysagère préalable à l'aménagement du nouveau cimetière, avec pour objectif :
 - atteindre une gestion « zéro phyto » et faciliter l'entretien.
 - faciliter l'accès aux personnes handicapées et à mobilité réduite.
 - apporter une esthétique nouvelle tout en respectant le caractère de recueillement.

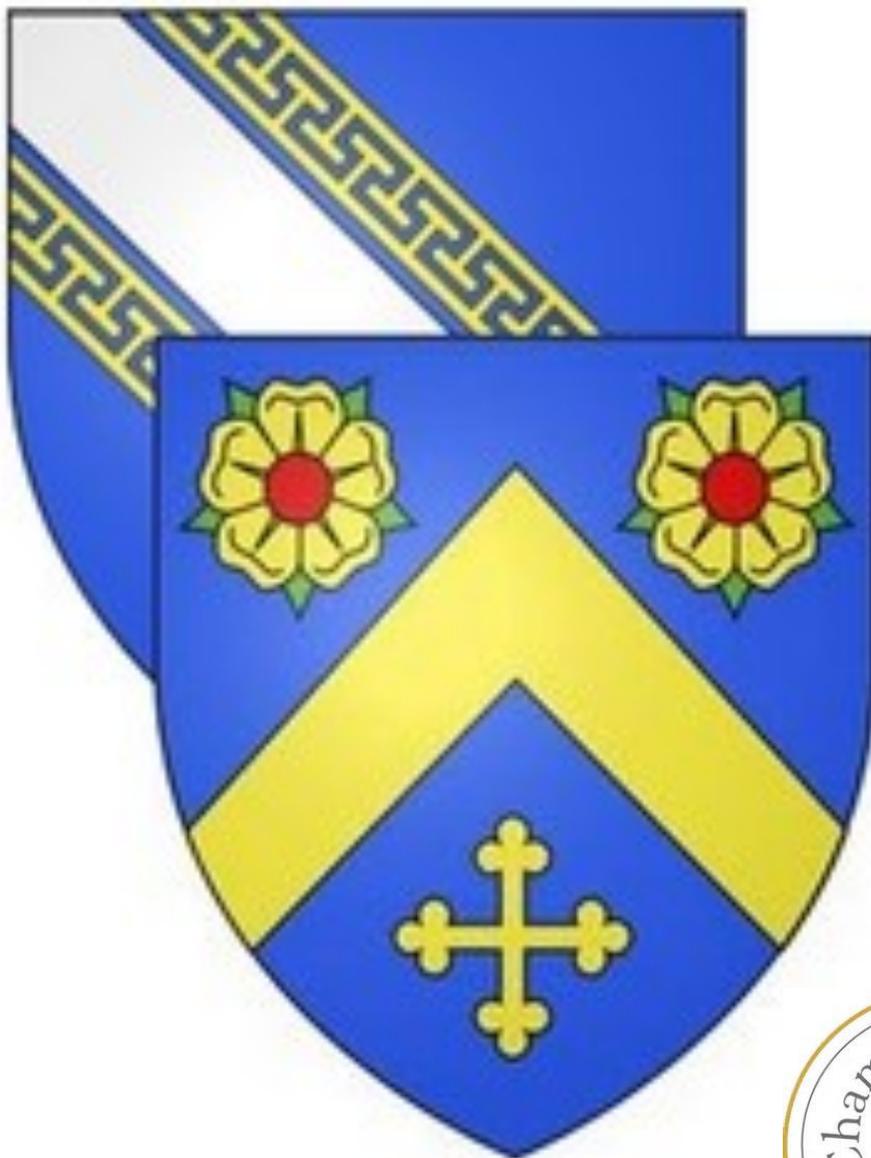


- Projet de plantation d'arbres à la Noue de la Pâture, avec les enfants (en amont des captages d'eau potable).

Visite du jury régional - 7/07/2021



**Villes et Villages
Fleuris**



Visite du jury régional - 7/07/2021



Fleurissement à Compertrix Année 2021



Visite du jury régional - 7/07/2021